

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 14 septembre 2026 à 19h

Salle du conseil municipal de la mairie de Saint-Martin de Belleville

- Séance publique -

Ordre
du jour

Élection du secrétaire de séance

Approbation des procès-verbaux des séances du
27 juillet 2026 et du 10 août 2026

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Récapitulatif des décisions du 06/07/2026 au 01/09/2026
2. Rapport annuel d'activité de la SOGEVAB
3. Tarifs SOGEVAB 2026-2027
4. Avenant 11 à la convention de délégation de service public relative à la gestion et l'exploitation des équipements sportifs, des salles communales et le développement des activités et animations des stations de la commune/SOGEVAB
5. Approbation du règlement intérieur du conseil municipal
6. Évolution des statuts du SDES : adhésion à la compétence transition énergétique
7. Prise en charge du forfait de ski des moins de 18 ans par la commune

DÉVELOPPEMENT DURABLE

8. Inscription des coupes de bois à l'état d'assiette 2027
9. Reconstitution forestière des parcelles B et C de la forêt communale de Villarlurin dans le cadre du Label Bas Carbone

SERVICE À LA POPULATION

10. Actualisation du règlement intérieur des cantines scolaires
11. Attribution de subventions à des associations pour des demandes reçues en cours d'année

URBANISME ET DROITS DES SOLS

12. Échange foncier Rey-Rissoan/Commune Les Belleville : régularisation rue de la Duche et route du Châtelard après déclassement du domaine public d'une emprise de 6 m²
13. Opposition au transfert de compétence Plan Local d'Urbanisme à la communauté de communes Cœur de Tarentaise
14. Commercialisation des appartements de la résidence Les Fées au hameau des Frênes : avenant à la délibération 2026.00017 du lundi 19 janvier 2026
15. Cession par la commune Les Belleville/ Florian Hudry d'un délaissé de voirie situé à Saint-Marcel
16. Reconnaissance des limites communales au lieu-dit les communaux entre les communes de Les Allues et Les Belleville - TS 3 Vallées
17. Reconnaissance des limites communales au lieu-dit La Becca entre les communes de Les Allues et Les Belleville

RESSOURCES HUMAINES

18. Suppression de la proratisation en fonction du temps de travail de la participation financière à la protection sociale complémentaire sur le risque « Prévoyance »
19. Création d'un emploi de directeur de cabinet
20. Emplois non permanents
21. Emplois permanents.



Les
Belleville
UNE COMMUNE • TROIS STATIONS
SAINT-MARTIN - LES MENUIRES - VAL THORENS

COMMUNE LES BELLEVILLE

Secrétariat général

Tél. 04 79 08 96 28

mairie@lesbelleville.fr

Mairie Les Belleville
 mairie_les_belleville
 Mairie Les Belleville
 www.lesbelleville.fr